

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2022 À 16 H 00

Rapport N° 64

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Cyril CINEUX pouvoir à Lucie MIZOULE, Anna AUBOIS pouvoir à Lucas PEYRE, Géraldine BASTIEN pouvoir à Cécile LAPORTE, Valérie BERNARD pouvoir à Cécile AUDET, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY, Éric FAIDY pouvoir à Alexis BLONDEAU, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Christiane JALICON, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question n°2).

Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe préside la séance pour la présentation commune aux questions n°2 à 4 et le vote de la question n°2.

Nicolas BONNET et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°2 à 4.

Laetitia BEN SADOK arrive pendant les débats communs aux questions n°2 à 4.

Rémi CHABRILLAT arrive après le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Marion BARRAUD).

M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°2.

Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°7 (pouvoir donné à Jérôme GODARD).

Nicaise JOSEPH revient avant le vote de la question n°43 (fin du pouvoir donné à Jérôme GODARD).

Rapport N° 64
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Chaque année, la Ville répond aux demandes de subvention pour le fonctionnement des clubs sportifs clermontois résidant sur le territoire communal.

Plusieurs critères servent à évaluer l'activité des associations :

- Le nombre de licenciés
- L'âge des licenciés répartis en quatre catégories et affecté d'un coefficient allant de 4 pour la formation des jeunes à 1 pour la pratique adulte

La répartition est ensuite modulée en fonction :

- Du type de pratique (fédérale, multisports, loisirs)
- Du niveau de l'évolution des athlètes
- De la qualification de l'encadrement
- Du nombre de dirigeants
- De l'organisation de stages et de formations
- Des déplacements effectués
- Du projet sportif de l'association

La Ville, soucieuse du développement de la pratique sportive amateur, consacre une enveloppe budgétaire (65 / 40 / 6574 / 272 – SDG 64) d'un montant de 250 000€.

Associations	Sport	BP 2021-2022	Autres subventions	Subvention fonctionnement 2021	Subvention fonctionnement sollicitée 2022	Subvention fonctionnement proposée 2022
CECIFOOT CLERMONT	Football	5600€	1000€	0€	3600€	1500€
FOYER DES JEUNES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE AMICALE LAÏQUE JULES VERNE	Multisports	28 300€	7800€	7000€	7000€	7000€
CLERMONT-FERRAND ÉCHECS	Échecs	5200€	0€	900€	1500€	900€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

d'attribuer les subventions ci-dessus.

TOTAL VOTANTS :	55	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	55	=	Pour : 55	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
La Première Adjointe



Christine DULAC ROUGERIE